

RadonFuté 2020

Un cas très court d'éthique en santé publique

Janvier 2016

Ce court document présente le scénario d'un cas en santé publique et offre des ressources pour stimuler la réflexion. Nous avons développé ce cas dans le cadre d'un atelier offert lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique en mai 2015¹. Nous l'avons adapté et regroupé avec d'autres cas pour qu'ils puissent être utilisés conjointement avec les résumés des cadres d'éthique en santé publique que nous avons publiés à ce jour. L'objectif étant de fournir du matériel aux praticiens en santé publique désirant s'exercer à la délibération éthique.



Figure 1 Test de radon

Crédit photo : National Cancer Institute.

Domaine public : <https://visualsonline.cancer.gov/details.cfm?imageid=2344>

Cas

On a demandé à votre unité de santé publique de commenter et de participer à la mise en œuvre de certains éléments du programme provincial RadonFuté 2020. Ce programme comprend une campagne d'information et des tests subventionnés pour augmenter le nombre de ménages testant la concentration de radon dans leur domicile. L'objectif est d'avoir la moitié des bâtiments de votre province testés d'ici 2020. Votre organisation serait responsable d'informer tous les résidents de votre région à propos des risques liés au radon et de la manière de tester leur domicile. 28 millions ont été alloués sur cinq ans à ce programme.

Instructions

En délibérant, veuillez :

- Identifier les enjeux éthiques soulevés par ce cas;
- Déterminer si votre unité de santé publique devrait :
 - Appuyer le programme;
 - Appuyer une version modifiée du programme;
 - S'opposer au programme / proposer une solution alternative.
- Expliquer le raisonnement justifiant votre décision.

Quelques éléments à considérer

- Le radon est un gaz naturel, invisible et inodore qui peut s'infiltrer dans les bâtiments par le sol.
- Le radon est responsable de 16 % des mortalités dues au cancer des poumons au Canada (Santé Canada, 2012), tuant environ 3000 Canadiens par année (Société canadienne du cancer, 2014).
- 6,9 % des domiciles canadiens ont des concentrations de radon qui ne sont pas sécuritaires (Santé Canada, 2012).
- 96 % des domiciles canadiens n'ont pas été testé (Société canadienne du cancer, 2014).
- Multiplication des risques pour les fumeurs : pour un fumeur de longue date, le risque de développer un cancer des poumons est de 1/10. Si on ajoute l'exposition à une concentration élevée de radon, le risque grimpe à 1/3 (Santé Canada, 2015a).
- Les propriétaires ne sont pas légalement obligés d'effectuer des tests (Santé Canada, 2015a).
- Les propriétaires ne sont pas légalement obligés d'entreprendre des travaux pour abaisser la concentration dans les bâtiments testés par les locataires ou par d'autres personnes (Santé Canada, 2015a).

¹ Le PowerPoint et les feuilles d'exercice sont disponibles en ligne à : http://www.ccnpps.ca/121/Presentations.ccnpps?id_artic=1409



- Les travaux coûtent en moyenne de 1500 \$ à 3000 \$ (Santé Canada, 2015a). Les tests et les analyses en laboratoire sont relativement peu coûteux : de 50 \$ à 100 \$ (Santé Canada, 2015b).
- La proportion de domiciles affectés varie considérablement entre les régions. Par exemple, en Colombie-Britannique, la région de Kootenays (29 %) est très affectée, alors que la région de Vancouver est peu affectée (1,2 %) (Santé Canada, 2012).
- Peu de propriétaires décident d'entreprendre des travaux correctifs à la suite de campagnes de sensibilisation et d'incitatifs financiers à tester les bâtiments (CCNSE, 2008).

Ressources pour poursuivre la réflexion

Des cas et des résumés adaptant des cadres d'éthique en santé publique :

http://www.ccnpps.ca/120/Publications.ccnpps?id_article=1524

Un répertoire de cadres d'éthique en santé publique (avec des liens vers les documents) :

<http://www.ccnpps.ca/709/repertoire---cadres-de-reference.ccnpps>

Éthique en santé publique et des populations : cas tirés de la recherche, des politiques et de la pratique. Ce recueil de cas présente 16 cas en éthique de santé publique et des populations, chacun étant accompagné d'un commentaire écrit par un expert invité.

http://www.ccnpps.ca/120/Publications.ccnpps?id_article=721

Références

- Centre de collaboration nationale en santé environnementale (CCNSE). (2008). *Programmes de détection et de réduction du radon : qu'est-ce qui fonctionne?* Consulté en ligne à : http://www.ccnse.ca/sites/default/files/Programmes_relatifs_au_radon_juil_2008.pdf
- Santé Canada. (2012). *Enquête pancanadienne sur les concentrations de radon dans les habitations – rapport final.* Consulté en ligne le 11 mai 2015 : <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/survey-sondage-fra.php>
- Santé Canada. (2015a). *Foire aux questions sur le radon.* Consulté en ligne le 11 mai 2015 à : http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/faq_fq-fra.php
- Santé Canada. (2015b). *Comment puis-je mesurer la concentration de radon?* Consulté en ligne le 11 mai 2015 à : <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/radiation/radon/testing-analyse-fra.php>
- Société canadienne du cancer. (2014). *Selon un sondage de la Société canadienne du cancer, 96 % des Canadiens n'ont pas mesuré la quantité de radon, un gaz carcinogène, présent dans leur maison.* Consulté en ligne le 11 mai 2015 à : <http://www.cancer.ca/fr-ca/about-us/for-media/media-releases/national/2014/radon-survey/?region=on>

Questions ou commentaires?

Olivier Bellefleur : olivier.bellefleur@inspq.qc.ca

Michael Keeling : michael.keeling@inspq.qc.ca

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances. Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada.

Répartis à travers le Canada, chacun des Centres de collaboration nationale en santé publique se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des Centres agit aussi bien comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des Centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

Toutes les images de ce document ont été reproduites avec permissions ou conformément aux licences autorisant leur reproduction. En cas d'erreur ou d'omission, merci de nous en aviser au ccnpps@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées à condition d'en mentionner la source.